

La Caselle Enchênée



Association de Sauvegarde
De
l'Environnement du Pays
De
Lalbenque

ÉCONOMIE, DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PAIX SOCIALE

On peut estimer qu'environ quatre cents nouveaux habitants se sont installés dans la commune de Lalbenque depuis l'an 2000 et il est intéressant d'essayer d'apprécier l'importance de leur contribution économique, financière, sociale et culturelle au développement et au dynamisme de cette commune. Loin que ces habitants, dont personne ne peut préjuger du niveau de leurs ressources, puissent être qualifiés de « bobos », de « nantis » ou de « bourgeois propriétaires de piscines », voire « d'écolos » ou de « grincheux », certains d'entre eux ont fait un retour au pays pour y travailler ou y prendre leur retraite ; quelques uns y ont rejoint des membres de leur famille ou des amis tandis que d'autres sont venus de Cahors, de Montauban, de Toulouse ou d'autres départements. Enfin, une minorité de personnes souvent retraitées, a choisi de s'installer à Lalbenque pour la qualité du climat, de l'architecture, de l'environnement, des équipements, des services... donc de la vie qu'ils aspiraient à y mener. Il n'y a rien là d'illégitime ou de scandaleux et aucun de ces différents « *néo-lalbenquois* » n'entend évidemment faire valoir à son endroit le moindre privilège de caste ou de classe. Personne, ainsi, n'est en droit de revendiquer pour lui-même l'utilité économique exceptionnelle de sa profession ou de son activité au détriment de celle des autres. C'est néanmoins d'une telle utilité économique qu'entendent se prévaloir certains entrepreneurs ainsi que les responsables de l'aérodrome de Cahors-Lalbenque, et en particulier, de son para-club. Le fait est pourtant que le déficit lié à ces activités bruyantes et souvent de loisir est chronique et que les contribuables sont régulièrement mis à contribution pour participer à sa résorption.

Incapable d'apprécier la valeur des compétences gestionnaires dont Daniel Coupy, vice-président du SMACALA en charge de la partie aéroportuaire semble se prévaloir, je souhaiterais simplement souligner que la contribution

des « nouveaux Lalbenquois » à l'économie et à la société locales excède très largement celle que Daniel Coupy s'évertue à prêter, sans pouvoir en fournir la moindre preuve, aux activités du para-club. Ces nouveaux habitants sont en effet très nombreux à avoir acquis (ou fait construire) des maisons et des terrains qu'ils ont fait rénover et/ou agrandir par des artisans locaux. Ils acquittent évidemment la taxe foncière, la taxe d'habitation et les autres impôts locaux. Ils ont ainsi, depuis des années, fait travailler les architectes, les maçons, les électriciens, les plombiers-chauffagistes, les plaquistes, les fournisseurs de matériaux divers, les pépiniéristes, les quincailliers, les épiciers, les boulangers, les garagistes, les médecins, les kinésithérapeutes, les infirmières et les autres prestataires de services à la personne. Ils achètent aussi du fioul ou du gaz pour leurs chaudières, des centaines de stères de bois de chauffage, et quelquefois des truffes (d'hiver et d'été) ; ils fréquentent les marchés locaux, vont quelquefois au cinéma, au concert, au théâtre, au restaurant et dans les librairies. Ajoutons que les amis qu'ils reçoivent occupent des chambres d'hôtel et d'hôtes, louent des gîtes ruraux et achètent de nombreux produits du terroir. Certains d'entre eux ont des enfants inscrits dans les écoles de la commune tandis que d'autres, ayant adhéré à une ou plusieurs associations, apportent bénévolement une contribution importante à la vie sociale et culturelle de la commune. Il va ainsi de soi, nous pourrions aisément en évaluer le montant, que leur contribution au développement économique de la commune de Lalbenque a été depuis une dizaine d'années *de plusieurs millions d'euros*, ce qui est à coup sûr sans commune mesure avec le fait que quelques dizaines de parachutistes occupent épisodiquement les chambres de l'hôtel d'Aquitaine et achètent quelques centaines de bouteilles de vin de Cahors.

La participation de *tous* les habitants de Lalbenque et des environs à la vie économique et sociale locale est donc

déterminante, permanente, discrète et n'engendre quasiment aucune nuisance. Ce qui est loin d'être le cas en ce qui concerne l'aérodrome, car cinq maires (dont celui de Lalbenque) de communes limitrophes ont, il y a déjà presque un an, adressé un courrier au Préfet pour lui demander d'intervenir afin de réglementer le nombre et la durée des vols ainsi que l'exposition des habitants au bruit. Mais les activités de l'aérodrome sont également *porteuses de risques*, qu'ils concernent les accidents dont sont malheureusement victimes quelques parachutistes ou que ces risques résultent du plus ou moins mauvais état de certains des appareils qui s'y posent. C'est une des raisons supplémentaires pour lesquelles les associations de défense des riverains de ces aérodromes ont depuis quelques années proliféré sur l'ensemble du territoire français et que l'une des dernières en date a été créée il y a quelques mois à Livernon.

Les maires, il faut le savoir, ne sont pas dépourvus de pouvoirs d'intervention en matière de nuisances aériennes. Ainsi, le Tribunal administratif de Toulouse a, par une décision du 26 février 2010 et contre l'avis du Préfet, validé les arrêtés pris par les maires de Balma, Pin-Balon et Saint-Orens, interdisant les tours de piste aux écoles de pilotage utilisant l'aérodrome de Lasbordes. Le maire de Balma a ainsi été déclaré compétent pour constater et réprimer toutes les infractions concernant le survol de sa commune. À la suite de ce conflit, une commission consultative de l'environnement a été constituée en 2004 et a abouti à la création d'une charte de bonne conduite. Cette charte comporte douze points dont certains concernent directement la limitation du nombre et des horaires de vols ainsi que l'équipement des avions avec des silencieux. Nous sommes, cela n'aura échappé à personne, en 2010, et nous continuons à espérer que nos maires et autres élus vont prendre les dispositions nécessaires au maintien de la paix sociale et de la contribution de tous les lalbenquois, natifs ou non, à la dynamique économique des communes concernées par ces nuisances.

Y.D

CARTONS ROUGES

Décharge sauvage

Encore des images d'une décharge sauvage et certains sont peut-être lassés de voir dans la Caselle toujours les mêmes désolants témoins d'une inconscience étonnante de la part de certains de nos concitoyens. Qu'importe ! Il est de notre devoir d'association de sauvegarde de l'environnement de dénoncer encore et encore ces pratiques d'un autre âge... d'une époque si peu lointaine où on pouvait se débarrasser de ses ordures à peu près n'importe où. Mais les temps ont changé : des déchetteries sont ouvertes sur l'ensemble du département et une réglementation est en vigueur. On ne devrait plus voir de telles images d'une décharge en bord de route départementale, la D 19, sur sa portion qui va de l'ancienne Nationale 20 en direction de Castelnau-

Montrater, à quelques centaines de mètres de la Nationale. Pour une fois, cette décharge ne se situe pas sur le territoire de la Communauté de communes de Lalbenque mais sur la commune de Pern et on ne peut que s'en réjouir...Est-ce la preuve que les lalbenquois sont plus « civilisés » que leurs voisins immédiats ? Pas certain ! En tout cas, l'ASEL a écrit au maire de Pern pour l'inviter à faire le nécessaire et a signalé auprès des services départementaux compétents l'existence de cette décharge en bordure de route.

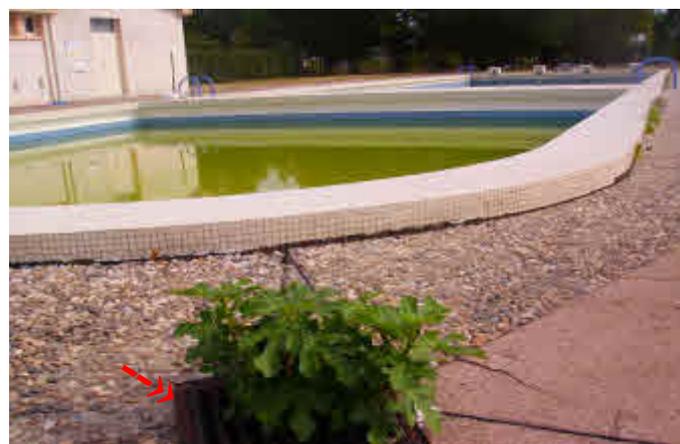


Nous en profitons pour inciter tous nos lecteurs à faire preuve de la plus grande civilité en triant au maximum leurs ordures ménagères, en mettant les verres dans les containers à verre, en ne déposant dans les poubelles vertes que les objets appropriés (cartons, journaux, emballage plastique et métal...) qui sont signalés sur chaque benne de couleur verte et d'aller porter en décharge TOUT LE RESTE ! Une décharge qui, à Lalbenque, tourne à plein rendement et dont l'ASEL demande avec insistance depuis des années qu'elle soit ouverte tous les jours de la semaine...et non à mi-temps comme c'est toujours le cas. Une déchetterie est un service public à part entière et non une petite structure dans l'air du temps : comme tout service public, il est essentiel que cette déchetterie soit ouverte au public à temps complet. Combien d'années faudra-t-il encore attendre pour que cette exigence de bon sens soit satisfaite ?

D P

Le figuier et la piscine

Un figuier en train de pousser tranquillement au bord d'une piscine ! Étonnante photo, n'est-ce pas ?



D'autant plus étonnante que ce figuier pousse sur une grille d'évacuation des eaux et qu'il plonge ses racines sous cette grille ! Avec des ronces qui poussent tout autour des

CARTONS VERTS

grillages, on se dit qu'on se trouve en présence d'une piscine désaffectée, qui ne sert plus depuis des années... Eh bien, non ! Tout faux ! Vous vous trouvez, chers lecteurs, devant une photo prise il y a peu à la piscine de Lalbenque, une piscine en pleine activité, qui a accueilli encore cet été plusieurs centaines de personnes. À moins de prêter à la municipalité le noble souci de ne pas saccager ce que Dame Nature fait pousser naturellement dès que l'homme est absent d'un territoire, on est en droit de s'interroger sur les raisons d'un tel laisser-aller. Mais ce n'est pas tout ! Aux dires de ceux et celles qui fréquentent régulièrement la piscine, l'eau a été cet été particulièrement froide : les enfants qui apprennent à nager ressortaient régulièrement avec les lèvres violacées. Certains enfants abandonnaient même en cours de séance à cause du froid. On peut incriminer bien sûr le climat peu favorable mais l'état de la chaudière semble être la raison principale de la basse température de l'eau. La visite de la chaufferie est édifiante : on se croirait dans une friche industrielle ! Cette chaudière semble être aussi vieille que la piscine, soit bientôt 40 ans ! Quant aux fuites d'eau des bassins, c'est un problème récurrent jamais réglé.

La municipalité est probablement consciente du délabrement de cette infrastructure mais on assiste, depuis des années, à des colmatages, à du bricolage pour faire face à la mauvaise étanchéité du bassin ainsi qu'au manque d'efficacité énergétique de la chaudière. Il est à craindre qu'on assiste à Lalbenque au même scénario qu'à Caussade où la municipalité a laissé traîner une situation analogue et a dû finalement, faute de prévision budgétaire, fermer la piscine. La piscine de Lalbenque a pourtant toute sa place dans la vie locale. Elle est appréciée des autochtones autant que des touristes et très fréquentée avec plus de 300 entrées par week-end de beau temps. Elle permet d'apprendre à nager aux tout petits grâce aux conseils d'une excellente maîtresse-nageuse, on y donne des cours d'aquagym et elle constitue également un lien social de tout premier ordre par les rencontres qui se font autour de cette activité.

Les élus ont-ils un réel souci de pérenniser cette structure ? On est en droit de se poser la question. Si oui, il faut s'en donner les moyens et arrêter de bricoler. La chaudière doit être remplacée en utilisant des énergies renouvelables, et notamment la filière bois-énergie. Si la maison médicale se construit un jour, comme il en est question, dans un périmètre proche de la piscine, pourquoi ne pas coupler ces deux lieux à chauffer sur une seule chaudière ? Quant aux problèmes d'étanchéité des bassins, qu'on ne vienne pas nous dire qu'il n'existe aucune solution !

En espérant que les élus prennent conscience de l'urgence du problème pour que les habitués de la piscine découvrent bientôt un lieu convivial avec une eau à bonne température et des enfants ravis d'apprendre à nager. Et pour les figues, ils préféreront sans doute aller les cueillir dans la campagne environnante !

D P

Dans notre numéro de la Caselle de février dernier, nous vous avons longuement parlé du dynamisme de la commune d'Escamps avec une municipalité nouvelle et une vie associative des plus prometteuses. La Caselle se réjouit de constater que ce dynamisme est toujours au rendez-vous et c'est à juste titre que nous décernons un carton vert pour la municipalité qui a permis à la population d'Escamps de revivre la belle aventure du Chantier International qui avait eu lieu en 2009 et qui a été reconduite cette année du 10 juillet au 1 août. En lien avec l'association Citrus située à Septfonds, une vingtaine de jeunes des quatre coins de l'Europe sont venus finir la réouverture d'un chemin à l'abandon. Les murets de ce chemin situé en bordure de la route Lalbenque-Escamps, sur la gauche à l'entrée du village, ont été remontés comme il se doit en pierres sèches et le résultat ne peut susciter que des éloges. Un tel chemin aussi étroit et sur une telle longueur est désormais une pièce rare dans la région où le petit patrimoine a été si longtemps laissé à l'abandon. Comme l'an dernier, la population a fait le meilleur accueil à ces jeunes et les rencontres autour de repas conviviaux ont été enrichissantes tant pour les jeunes que pour les autochtones. Bravo à la nouvelle équipe municipale qui a décidé de ce projet et mis en place les structures nécessaires pour accueillir et encadrer cette équipe de bénévoles.

D P



LES PIGEONNIERS DE LALBENQUE ET DE SA RÉGION

Coup de chapeau à Minjert Jape, notre célèbre luthiste hollandais venu s'installer à Lalbenque il y a une vingtaine d'années. Minjert a délaissé pendant quelque temps son instrument préféré pour s'attarder à l'étude des pigeonniers, appelés aussi colombiers, que l'on rencontre dans le Sud-Ouest de la France et tout spécialement dans le Quercy. Si vous voulez tout savoir sur l'histoire des pigeonniers, sur leur utilité aux siècles derniers, sur leurs différentes formes (10 formes différentes répertoriées par l'auteur de ce guide), n'hésitez pas à vous procurer ce petit opuscule en vente à l'Office du Tourisme du Pays de Lalbenque ou chez Proxy, toujours à Lalbenque, au prix de 15 euros.

Dans ce recueil très documenté, Minjdertt nous propose deux circuits comprenant, en tout, 24 pigeonniers à visiter : 13 lieux pour le premier circuit qui part de Lalbenque jusqu'à Fontanes et Montdoumerc et 11 lieux sur la commune de Belmont-Sainte-Foi, du hameau de Labarthe au Mas

d'Aspech. Bravo encore à Minjdertt Jape pour cette heureuse initiative qui a nécessité un travail minutieux tant dans la recherche des documents anciens que dans le descriptif de chaque pigeonnier proposé à notre visite.

D P

THÉÂTRE DE VERDURE

Derrière notre belle église Saint-Quirin, à Lalbenque, nous avons la chance d'avoir un bel espace utilisé pour l'instant essentiellement par les enfants du village qui s'en servent comme aire de jeu. Ils l'auraient même surnommé « le petit Sol » ou « le Sol blanc » à cause de la couleur blanchâtre de la terre. Eh oui, notre village ne s'appelle pas Lalbenque pour rien : avec sa racine « alb », il y a du blanc dans ce pays et les enfants n'ont pas manqué de le noter !

À une époque bien peu éloignée, une dizaine d'années tout au plus, on appelait cet espace « le théâtre de verdure »...car, assez régulièrement on pouvait venir assister à des pièces de théâtre de plein air. De verdure, il peut encore garder le nom car le côté gauche, dans la pente qui descend du Sol, entre les deux escaliers, a été planté de divers feuillus qui font de cet espace un endroit agréable. Mais de théâtre, de grâce, oublions le nom car il y a bien des années que ce théâtre de verdure n'a pas vu le moindre costume de saltimbanques ou de comédiens, ni entendu la moindre réplique de nos auteurs anciens ou modernes et encore moins vibré de jolies musiques classiques ou d'une époque plus récente. Ce théâtre de verdure ne sert plus à rien : c'est pourtant un endroit idéal pour de petites manifestations de ce genre et les lalbenquois avides de telles soirées musicales ou théâtrales en plein air ont probablement comme moi la nostalgie de cette époque où le petit Sol était un vrai théâtre de verdure. Où s'en est allée Boule de suif ? Et Dom Juan, effrayé par l'apparition de la statue du commandeur ? Pourquoi ne pas renouer avec cette coutume de voir chaque été plusieurs spectacles programmés à cet endroit ? L'espace est suffisamment vaste

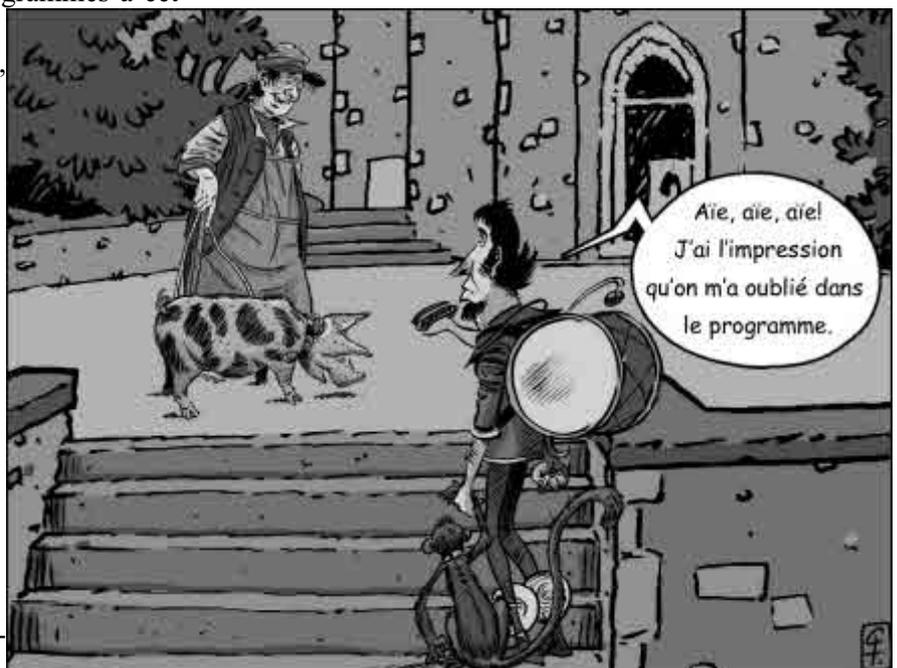
pour accueillir artistes et public, l'acoustique est excellente à cause de son encaissement entre le Sol, l'église et les maisons construites en face. On pourrait même envisager la transformation de la pente latérale couverte pour l'instant de feuillus en gradins permanents qui pourraient accueillir 200 personnes. Sacrilège que d'éradiquer quelques arbustes ? Dame Nature accepterait sans doute de s'éclipser si elle sait que sa disparition va laisser la place à de jolis gradins sur lesquels viendront s'asseoir des amoureux de théâtre ou de musique.

Lalbenque, on le sait, manque cruellement de places, de jolies places comme on en trouve dans plein d'autres villages plus chanceux. Nous en avons une - et une belle - qui ne sert à rien. Mettons-la en valeur et peut-être que Lalbenque attirera alors des

petites compagnies de théâtre ou des ensembles musicaux qui cherchent des lieux pour jouer. Si ce projet voyait le jour, il faudrait bien sûr trouver la structure organisatrice. Ces spectacles pourraient être envisagés sous l'égide de l'OTPL ou, mieux encore, d'une association culturelle à stricte vocation d'organisatrice de spectacles d'été sur ce théâtre de verdure qui retrouverait sa vocation d'antan.

Quand on voit le dynamisme de certains petits villages voisins qui savent organiser des manifestations de grande qualité (Aujols avec son festival de musique classique en juillet, Belfort du Quercy avec les 6 concerts du soprano Yves Le Pech accompagné par Jo Mertens dans la chapelle de Saint-Jean des Arades, Bach, Escamps et Vaylats avec leur Expo d'Art autour de la peinture, de la photo et de la sculpture...), on se dit quand même qu'il est temps que Lalbenque sorte de sa réputation exclusive de capitale de la truffe avec son label de site du goût et qu'un effort pourrait être réalisé dans le sens d'une animation culturelle digne de ce nom sous forme de spectacles de qualité. Les railleurs de tous bords ne manqueront pas de se moquer de L'ASEL à laquelle ils vont prêter l'ambition démesurée de vouloir faire de Lalbenque un lieu renommé avec son festival annuel... tel le petit village de Gindou avec son festival de cinéma de renommée nationale. Non, que ces persifleurs se rassurent ! L'ASEL a des ambitions bien plus modestes : simplement redonner vie à notre bel espace de verdure et satisfaire l'appétit bien normal des lotois et des touristes avides de soirées estivales où l'on pourrait déguster autre chose que des produits du terroir !

D P



Dessin de Fabrice Cure

BRÈVES

Rumeurs de compteurs

On connaissait les brèves de comptoirs... Voilà désormais les rumeurs de compteurs ! De quoi s'agit-il ?

Cet été, certains abonnés de la Lyonnaise des Eaux ont eu la désagréable surprise de recevoir la visite d'un des employés de la Lyonnaise chargé de leur annoncer qu'ils allaient devoir procéder à l'installation de plusieurs compteurs d'eau supplémentaires... à la charge de l'abonné. Cette mesure devait concerner tous les abonnés qui possèdent plusieurs habitations sur leur propriétés... y compris ceux qui ont des chambres d'hôtes. Affolement général, bien sûr, et appel téléphonique du président de l'Iffernet, monsieur Bernard Lafon qui nous a expliqué que cette mesure ne concernait que les fraudeurs qui distribuent de l'eau soit à leurs locataires permanents, soit même à de nouveaux voisins qui se dispensent ainsi de faire installer un compteur et de payer un abonnement. Une quarantaine d'abonnés adeptes de telles pratiques auraient été recensés sur notre territoire... et on comprend que la Lyonnaise ait envie de mettre un terme à cette escroquerie. Il semble que les propriétaires de chambres d'hôtes qui n'ont que des touristes de passage ne soient pas concernés par cette mesure. Fraudeurs, à vos porte-feuilles : l'installation d'un compteur varie entre 1000 et 1500 euros ! Pour les autres, l'immense majorité des honnêtes loueurs que nous sommes, il semble qu'ils puissent continuer à dormir sur leurs deux oreilles.

Compteurs intelligents

On vous en parlait depuis un certain temps mais les voilà qui arrivent : les « compteurs intelligents » installés par EDF dans un premier temps dans 150 communes d'Indre-et-Loire et dans l'agglomération lyonnaise. Pour l'instant à l'essai, ces compteurs Lynky (quel joli nom !) transmettront directement les données de consommation au fournis-

seur de courant. Finie la resquille pour les quelques rares fraudeurs qui s'amusaient, à leurs risques et périls, à bloquer la roulette de leur compteur ! À terme, si l'expérience est concluante, les 35 millions d'abonnés n'auront pas d'autre choix que d'héberger le petit Linky chez eux. Mais ils devront payer leur tout nouveau et tout beau compteur 2 euros par mois pendant 10 ans... ce qui fait la somme rondelette de 240 euros ! Et, accessoirement, cela va permettre à EDF de virer ses agents chargés de relever les compteurs. Et comme les bonnes nouvelles n'arrivent jamais seules, il va nous falloir rajouter à ces 2 euros mensuels une importante augmentation du courant électrique depuis le 15 août. Merci Linky, merci EDF et vive le progrès !

Mas de Dégot, souvenez-vous !

Fin mars 2009 était organisé un week-end de dépollution de la phosphatière du Mas de Dégot, à Bach, phosphatière appartenant à Stella Royer, membre de notre association l'AS'EL. Étaient associés à ce week-end de dépollution les Comités de Spéléologie régional et départemental, l'Association des Phosphatières du Quercy, l'AS'EL, le Parc Régional, la Commune de Bach et la Communauté de communes de Lalbenque. Durant ces deux jours, près de 200 bénévoles ont sorti environ 200 mètres cubes de déchets en tout genre. Nous en avons longuement parlé à l'époque dans les colonnes de la Caselle. Ces deux jours de chantier furent formidables pour tous ceux qui les ont vécus, riches en retrouvailles et partage, remplis de chaleur humaine et de convivialité. Des moments que l'on ne pourra oublier. Et justement, à l'occasion des 10 ans de l'ouverture du site des phosphatières du Cloup d'Aural, [un film sur l'opération de dépollution du Mas de Degot](#) a été présenté au public. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister à sa diffusion, ce DVD est disponible pour la modique somme de 10 € auprès de :

[Hervé de Teule](#), 9 rue Ernest Marcouly, 46 700 Puy l'Evêque Tél. 06 07 95 04 90

Adresse courriel : hervé.de.teule@orange.fr

N'hésitez pas à vous le procurer !

D P

LA BÊTE SANS PATTES...

Elle laisse rarement indifférent.

On l'aime ou on la déteste. Certains pousseront un petit cri à sa vue, d'autres un hurlement ! Si elle se trouve au milieu de la route, certains s'arrêteront pour l'aider à traverser (!), d'autres passeront en fermant les yeux et en levant le pied des pédales (!), d'autres encore n'hésiteront pas à faire un détour de plusieurs kms pour ne pas avoir à la frôler, ne serait-ce qu'avec les pneus... (Alors ? Vous vous reconnaissez ?!!)

Bon, vous avez de la chance, j'ai eu un père qui les adorait et qui me montrait chacune de ses trouvailles : la

plongeuse qui se retrouvait coincée au fond d'une citerne, la *gourmande* qui, à 5h du matin, avait la tête dans un seau plein de lait de chèvre (!), l'*épicurienne* qui se lovait au soleil sur la chaise longue de ma mère (qui va à la chasse perd sa place !)...

Bref, une gentille bête souvent incomprise et tuée violemment... **Couleuvre** ou **vipère** ? Là est la question... Rassurez-vous, dans notre région, ce sera les ¾ du temps la première. Même celle qui nage et que l'on appelle « vipérine ».

D'abord, il va falloir tordre le cou à certaines idées reçues. Celles qui faisaient qu'on restait perplexe devant l'animal, genre :

-Une vipère est un petit serpent... Oui, mais un bébé couleuvre aussi ! Elle mettra plusieurs années avant d'atteindre sa taille adulte. Par contre un très grand serpent

(maximum 2m chez la couleuvre de Montpellier) sera forcément une couleuvre. Nos vipères ne dépassent pas 1 mètre de long.

-**Vipère = tête triangulaire...** Oui, mais certaines couleuvres, dans leur stratégie de défense, peuvent, telles un chat qui hérissé son poil, tricher avec leur tête et lui donner un aspect plus triangulaire !

-**Vipère = V sur la tête...** Oui, mais parfois, ce n'est pas flagrant. De plus, certaines couleuvres peuvent en avoir un aussi... donc ne pas perdre de temps avec ça !

-**Vipère = sifflement.** Encore raté, ce petit stratagème de défense, les couleuvres peuvent l'utiliser aussi pour faire peur à un agresseur.

- **Vipère = nez retroussé ?** Même pas fiable...

Mais alors... Comment savoir ???

Enfin, le critère le plus sûr est la forme de la PUPILLE. Si elle est ronde : COULEUVRE. Si elle est verticale, VIPERE. Donc voilà. La première chose à faire si vous rencontrez un serpent, c'est de le regarder dans les yeux ! Juste pour savoir si ça vaut le coup de vous épuiser à courir dans le sens inverse.

Il y aurait aussi **les écailles du dessus de la tête** : grandes et peu nombreuses chez la couleuvre, petites et nombreuses chez la vipère. Mais avant d'avoir 2 serpents côte à côte pour pouvoir comparer... .

Que vous les aimiez ou non, sachez que nos serpents fonctionnent à l'odorat et ne mangent que des choses qui nous dérangent (rongeurs, insectes...), ne font pas de bruit et sont cachés l'hiver ! S'ils se mettent au soleil, c'est pour atteindre la température idéale permettant de digérer leurs

proies (30°C). **Ils ne sont pas agressifs**, sauf si on leur marche dessus... Mettez-vous à leur place !

D'ailleurs, pour les Grecs, le serpent n'était-il pas « le fils de la Terre, doté d'un pouvoir de divination et de guérison » ?

Si vraiment vous en avez peur, montrez que vous êtes maître de votre territoire ! Entretenez votre espace vert. Il n'aime pas être dérangé, n'aime pas les vibrations du sol provoquées par vos pas (tapez des pieds lors de vos promenades), la tondeuse, le tracteur...

S R



Dessin de Yves Poupeau

THALÈS ET LA MAISON MÉDICALE

Aristote conte avec amusement l'histoire de Thalès de Milet (auteur du théorème éponyme). Ce dernier, anticipant une forte hausse de la production d'huile d'olive, se démena pour acheter la plupart des pressoirs des îles de l'archipel des Cyclades. Le célèbre philosophe et mathématicien fit ainsi fortune en rachetant à bas prix l'ensemble de la production d'olives. Aristote, peu impressionné, n'y voyait rien d'autre que la création d'un monopole et depuis, l'histoire a souvent condamné les monopoles. Peu importe leurs formes ou leurs natures, ils entraînent une méfiance auprès de ceux qui les perçoivent comme une menace.

Je n'arrive certainement pas plus haut que les tendons d'Achille de ces deux

illustres personnages, mais même si les lieux et les circonstances ont changé, les peurs et les craintes à l'égard des monopoles, elles, ont peu évolué. Il est vrai que rassembler docteurs, paramédicaux et auxiliaires de soins au sein d'une maison médicale reviendra à créer un pôle de santé et à terme un monopole de l'offre de soins. On va donc se rapprocher d'une forme de service de santé (au) public et ce qui va de soi pour nos élus choque logiquement les libéraux : ceux-ci y voient une possible limitation de leurs libertés quant à, par exemple, l'organisation quotidienne de leur travail ou pire un encadrement progressif de leur activité avec à terme le danger d'une mise sous tutelle de celle-ci.

Cette crainte est partagée de façon dif-

fuse par une majorité de professionnels de santé : le choix d'une pratique libérale sous-tend par exemple des choix de vie et de liberté individuelle. La création d'un monopole de soins est donc assez logiquement perçue comme une potentielle limitation de cette liberté.

A contrario, les autorités de l'État ont beaucoup de difficultés à croire que l'organisation entre les différents acteurs de la santé sur les territoires pourrait parvenir à solutionner presque naturellement la désertification médicale attendue d'ici quelques années. Comme si l'offre et la demande, les besoins de la population et l'offre en professionnels allaient presque s'équilibrer parfaitement, et ce tout à fait naturellement.

Deux conceptions se dessinent donc : soit mutualiser les moyens, soit rester chacun dans son coin. S'il est vrai qu'avec les multiples moyens de communication modernes (mobiles, internet, répondeurs, télé-secrétariat et autres textos qui facilitent les échanges) la présence physique des interlocuteurs n'est pas toujours indispensable, la dispersion des contacts entre ceux-ci mène aussi à une perte d'efficacité. Disposer d'un point de ralliement commun n'est pas forcé-

ment une tentative de monopoliser l'offre de soins en un lieu unique.

Ceci est une courte synthèse d'une rencontre, à Lalbenque, début septembre, entre les professionnels de santé venus en nombre, la MSA et la toute nouvelle directrice de l'ARS (Agence Régionale de Santé)... mais le débat est loin d'être clos.

Vincent Allebosch

TRIBUNE LIBRE

Aujourd'hui les Roms , qui d'autre demain ?

Jusqu'à cet été, appartenir à la nation française pouvait m'apporter une certaine fierté. Les grands principes découlant de la révolution et notre constitution me semblaient défendre des valeurs humanitaires auxquelles je crois.

Certes ces valeurs ou « utopies républicaines » ont leurs limites, celles des réalités économiques et sociales ou politiques, mais alors nos lois sont censées garantir aux individus les droits qu'ils peuvent attendre d'une nation comme la nôtre. D'ailleurs notre constitution n'assure telle pas « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ? »

Lors des guerres et des conflits armés qui traversèrent notre pays, ces mêmes

valeurs ont été bafouées dans des conditions intolérables mais en temps de paix cela resta exceptionnel.

Toujours les présidents de la république se sont affirmés comme les garants de la cohésion nationale et de notre constitution, comme c'est normalement le rôle des « Politiques », (avec un grand P).

Cet été, c'est toute une population de Roms qui a été mise à l'index, tenue pour responsable de l'insécurité nationale suite à des actes commis par d'autres et expulsée sur les injonctions de notre président de la république.

Pour quelles raisons une telle attitude de la part d'un homme qui devrait avant tout défendre la paix sociale et veiller à ce que la justice soit la même

pour tous ? De nombreuses raisons ont été développées dans la presse, mais aucune ne considère que notre sécurité a été particulièrement mise en danger par cette population. Comme l'histoire le prouve, cette recherche du bouc émissaire est inquiétante, c'est une orientation politique qui peut ouvrir la porte à toutes sortes de dérapages.

Il nous appartient de faire que cette situation s'arrête là et que tous les défenseurs des droits de l'homme qui se sont exprimés depuis sachent se faire entendre longtemps avec assez de force pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Gérard Pernod

Notre petit potager

Quels moments délicieux lorsque nous nous retrouvons, lui et nous, pour échanger et bâtir un univers meilleur , améliorer notre qualité de vie.

Faisant partie de ce qu'on appelle « les jardiniers du dimanche », certains mots sont néanmoins bannis de notre vocabulaire horticole : engrais chimiques, herbicides, insecticides, pesticides, fongicides...

Ces mots-là ne font qu'enrichir les chimiquiers du style Bayer Monsanto - pour ne citer que les plus grands - qui nous vantent leurs poisons alors que Dame Nature a tout prévu pour remédier aux petits inconvénients que l'on peut

rencontrer dans nos potagers.

Nous allons vous dévoiler quelques secrets glanés près de nos anciens qui n'avaient pas à portée de main tous ces « IDE » qui détruisent à petit feu ce que la nature nous a confié.

Voilà comment nous procédons :

Fumier animal, terreau, algues et compost :

Quelques mots sur ce compost qui a un double impact sur notre façon de vivre

- 1) il sert d'amendement.
- 2) il réduit de 30% notre volume d'ordures ménagères.

Concernant **le traitement de nos végétaux** là aussi tout a

été prévu pour lutter contre une invasion de cochenilles ou ces pucerons que l'on rencontre aussi bien sur un plant de haricots ou celui d'un rosier en fleurs.

La panacée universelle est certainement le purin d'ortie mais d'autres végétaux sont très efficaces contre certaines maladies ou invasion d'insectes : la prêle, la fougère, le genêt, le sureau noir, la tomate et la pomme de terre...

D'autres produits d'utilisation courante sont à notre disposition : savon noir, vinaigre blanc, mégots de tabacs...

En quelques mots nous avons tout à portée de main, à nous de nous en servir sans avoir à courir dans tous ces magasins qui avec les mots « environnement » et « développement

durable » enrichissent ces vendeurs de rêve. Réveillons-nous !!!

Si ces quelques lignes vous passionnent, nous continuerons à vous livrer nos petits secrets du jardinier du dimanche.



À bientôt ! **Marcel et Christiane Néel**, ex-lalbenquois vivant désormais à Romorantin., dans le Loir et Cher.

Le 15 octobre, à 20 h 30, à la salle des conférences de LALBENQUE

L'ASEL vous invite à une CONFÉRENCE sur le thème :

**BOIS-ÉNERGIE
ET
VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES**

Avec SERGE DEFAYE

Economiste de formation, Docteur en Géographie et Consultant en Énergies renouvelables, Serge Defaye est aujourd'hui Président du Comité Professionnel du Bois Energie (CIBE). Le CIBE a pour champ d'intervention le chauffage collectif et industriel au bois (et autres biomasses, lignocellulosiques), y compris la production industrielle combinée de chaleur et d'électricité dans l'habitat et le tertiaire, les réseaux de chaleur et les entreprises.

Fondateur, dès le début des années 1980 de l'Association Régionale Biomasse Normandie (ARBN) et initiateur en 1982 d'une opération de

chauffage collectif des bâtiments communaux par la valorisation énergétique des sous-produits de l'élagage des haies dans la commune de Marchésieux (Manche), Serge Defaye est l'un des meilleurs experts en matière de bois énergie. Associé aux travaux du Grenelle de l'Environnement, participant à de nombreuses opérations nationales et internationales et travaillant depuis plus de quarante ans avec les élus, il a récemment piloté la conception et à la mise en œuvre d'un important programme de chauffage collectif de bâtiments publics pour la ville de Mazamet. Mais il connaît également très bien toutes les questions liées aux

problèmes écologiques, au développement durable, aux politiques publiques et plus généralement à l'aménagement du territoire.

Ont été également invités Messieurs Jean-Michel Ferry (Quercy-énergies) et Bernard Tissot (SYDED).

Venez nombreux à cette soirée d'informations et de débats. Les élus sont tout spécialement invités à participer à cette rencontre avec un des meilleurs spécialistes de la filière Bois-Énergie, une des énergies les plus prometteuses pour les équipements collectifs de nos communes rurales.

**BULLETIN D'ADHESION:15 euros/an
ou 20 euros par couple.**

NOM :

Prénom :

Adresse:

Pour nous contacter:

ASEL

Mairie de Lalbenque

46 230 Lalbenque.

Tel: 05 65 31 75 91 ou

Sur notre site : <http://www.asel.eu.com>